

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2017

**Absents** : Marie-Hélène QUINNEZ donne pouvoir à Sylvain DOUSSE, Patrick VERDIER donne pouvoir à Julie BAVEREL, Georges POITREY donne pouvoir à Christine PESEUX, Rachel NACHON donne pouvoir à Jean-Paul PECAUD, Nathalie NUCIT absente excusée.

Convocation : 2 octobre 2017

Secrétaire : Paul CORNU

Début de séance : 20h00

Approbation du compte rendu du précédent conseil

### **1) SIVOM – Présentation du fonctionnement des services techniques et administratifs**

Jean-Louis TANGUY, directeur du SIVOM présente le fonctionnement des services techniques et administratifs du SIVOM. Les documents de présentation synthétique sont à disposition au secrétariat de mairie pour consultation.

### **2) Urbanisme**

- Point sur le permis de construire ferme MOUREY

Suite à la décision défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France concernant le Permis de Construire n° 025 631 17 C0002 de Monsieur BATY, et après avis approbatif du secrétaire général du Préfet du Doubs, un courrier de recours a été envoyé à Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté.

- Dossiers d'urbanisme

- **DP 025 631 17 C0015** – Marcel BRONGNIART – Edification d'un mur de soutènement – 3 Rue des Charmoilles – En cours d'instruction

### **3) SIEHL – Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue**

- Approbation des statuts

Monsieur le Maire présente les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue approuvés en comité syndical le 11 septembre 2017 à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Ces statuts modifient entre autres :

- Le régime juridique du syndicat qui devient un syndicat mixte
- La représentativité des communes et/ou EPCI au sein du comité syndical

L'exposé du maire entendu, après délibération, et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal :

- Accepte les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue
- Autorise Monsieur le Président à entreprendre les démarches nécessaires à la mise en place de ces derniers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

- Proposition de candidats délégués syndicaux pour la CAGB

En raison de l'absence de la déléguée titulaire actuelle Madame Nathalie NUCIT, le Maire propose de reporter la délibération à la prochaine séance de conseil municipal.

### **4) Subvention – Attribution d'une subvention à l'Association MUSIKALOU**

Le Maire rappelle que l'Association MUSIKALOU intervient pour les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai depuis de nombreuses années. Il propose que soit versée à l'association une subvention d'un montant de 200 euros pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017, aucune subvention n'ayant été attribuée pour les 3 années antérieures.

Après délibération, à l'unanimité des votants, le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 200 euros.

#### 5) **Quel devenir pour l'ancienne gypserie ?**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est toujours en attente des devis de travaux. Cette question est reportée à la prochaine séance de conseil municipal.

#### 6) **Sécurisation du Pont « dit Romain »**

Une réfection est proposée par le service technique du SIVOM afin d'éviter le ruissellement des eaux pluviales endommageant le pont. Cette réfection comprend l'arrachage des racines gênantes, la mise en place d'un revêtement imperméable et la réalisation d'une dalle en ciment sur le tablier du pont.

#### 7) **Sécurité routière – point sur les écluses de stationnements Grande Rue**

En accord avec le Service Territorial d'Aménagement du Conseil Départemental, afin de limiter la vitesse et pallier au manque de stationnements sur la Grande Rue, la commune envisage d'étudier un projet d'écluse de stationnements.

#### 8) **Rapports des commissions et délégations**

##### - **SIVOS**

Le Comité Syndical a décidé du transfert du personnel du SIVOS au SIVOM de BOUSSIERES à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Prochain conseil d'école le jeudi 19 octobre 2017 à 18h30.

##### - **Affaires sociales**

Les membres de la commission remercient tous les habitants qui ont participé à l'opération brioches de l'ADAPEI. Cette année ce sont 652,50 euros qui ont pu être collectés grâce à leur générosité. Avec une moyenne de 8,78 euros donnés par brioche, la commune est au-dessus de la moyenne nationale de l'an passé.

Fêtes des sorcières : défilé déguisé le mardi 31 octobre 2017 à 17h45 suivi d'une dégustation de soupe au potiron à la salle de convivialité.

Voyage au marché de Noël de COLMAR : le samedi 25 novembre 2017 – Coût par personne : 15 euros (voyage) - inscription en mairie

#### 9) **Questions diverses**

- Julie BAVEREL rappelle que les communes peuvent soumettre à la CAGB des articles pour le magazine du Grand Besançon.

- Le service technique du SIVOM continue l'aménagement de l'extension du futur parking de la mairie.

- Défibrillateur : La commune est en attente de devis supplémentaires pour l'achat et la pose d'un défibrillateur au 17 Grande Rue (entrée salle de convivialité).

Fin de séance : 22h55